|  |
| --- |
| **Redémarrage des installations sanitaires après une période d'inactivité en raison des mesures prises dans le cadre du coronavirus - légionellose** |

Si un point de puisage (robinet, robinet avec pulvérisateur, douche, baignoire, humidificateur...) ou des parties d'une canalisation ne sont pas utilisés/rincés pendant plus d'une semaine, le redémarrage constitue un moment à risque pour la propagation de légionelles. Legionella pneumophila sérotype 1 est la principale cause de fièvre de Pontiac et de légionellose (maladie du légionnaire). C'est pourquoi il est recommandé de prendre un certain nombre de précautions en vue de limiter le plus possible les risques sanitaires.

**Eau froide**

Effectuez un programme de rinçage à l’eau froide de toutes les conduites et des points de puisage d’eau froide.

Ouvrez le robinet au maximum et rincez le point de puisage de sorte que la conduite soit rafraîchie 6 fois ou laissez

couler l’eau pendant environ 5 minutes.

Il est recommandé d'empêcher autant que possible la formation d'aérosols due à des projections d'eau, par exemple en plaçant une éponge ou tout un autre matériau absorbant en dessous du jet et en démontant les pommeaux de douche avant le rinçage. Les pommeaux de douche qui ne peuvent être démontés peuvent être entourés d'un sac avec une ouverture.

**Eau chaude**

Les légionelles peuvent également se développer dans les conduites d'eau chaude. Une désinfection thermique permet de les éliminer.

**Marche à suivre**

Réglez la chaudière, le chauffe-eau ou l'unité de production d'eau chaude à la température la plus haute possible (ces appareils sont généralement réglés à 50 - 60° C). Vérifiez également les mitigeurs (par exemple dans les douches communes). Réglez le mitigeur à la température la plus haute possible.

1. Mesurez la température atteinte au point de puisage (elle peut être différente de la température réglée).
2. Rincez tous les points de puisage d'eau chaude (la durée du rinçage dépend de la température réglée).

|  |  |
| --- | --- |
| **TEMPERATURE MESURÉE** | **DURÉE DU RINÇAGE** |
| 70 °C | 4 min |
| 65 °C | 10 min |

1. Attention aux brûlures !
2. Rincez ensuite à l’eau froide (en raison du risque de brûlure).

ATTENTION !

* Evitez les brûlures pendant la procédure de désinfection thermique. Laissez couler suffisamment d’eau froide par la suite afin de faire baisser la température dans le circuit.
* Effectuez la désinfection thermique à un moment où personne n'utilise le point de puisage (de préférence la veille de la reprise des activités).
* Vérifiez au préalable si les canalisations peuvent supporter cette température élevée car il y a un risque de flexion, d’éclatement ou de corrosion accélérée.

Mensura peut vous aider à établir des plans de gestion simplifiés ou détaillés en matière de légionellose.

Complément d'information :

<http://environnement.sante.wallonie.be/home/au-quotidien/environnement-interieur/legionellose.html>

*Ce document a été rédigé le 20/04/2020 sur base des mesures en vigueur à cette date.*